

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N° 2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU le Décret N°2010 – 305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 13 juillet au 22 juillet 2010.

DECRETE

Article 1^{er} : sont nommées et promues à titre Normal et Civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception, les personnalités dont les noms suivent :

I- Au Grade de Commandeur

✚ Ministère de l'Economie et des Finances

Monsieur AKLE Barthélemy, Agent des Douanes

✚ Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

Monsieur ADAM Soulé Ibrahim, Ingénieur du Développement Rural

II- Au Grade de Chevalier

✚ Ministère de l'Economie et des Finances

Messieurs :

- ATCHIKE Coffi, Ingénieur Conception Mécanique
- OTCHOUN André Kossi, Administrateur des Entreprises

✚ Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

Monsieur MAMA DJIBRIL Issa, Ingénieur du Développement Rural

✚ Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire

Monsieur AZEHOUN PAZOU Victorin, Administrateur Civil

✚ Ministère de la Culture de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

Madame GOUNOU Colette, Technicienne Supérieure de l'Action Culturelle ;

Messieurs :

- AHONON Léonard, Administrateur de l'Action Culturelle ;
- DOSSOU AHOUE Jules Armand, Professeur Certifié.

✚ Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme

Madame ASSIONVI Dieudonné Amélie, Magistrat.

- QUENUM Bibiane épouse AKOUETE
- QUENUM Désirée épouse DAN
- Jeanne CAMPBELL née REY
- SANOUSSI Mondoukpè épouse BIO CHANE
- da SILVA Léocadie épouse EDOH COFFI
- Virginie SODJI
- Agnès DOVOEDO née SONGBE
- Zéphirine da CRUZ née TAUZIET
- Jacqueline ABUL née VIEYRA
- Alice TANNOUS
- Clarisse MEGBEMADO née ZOKPE

II- Anciens en Position de Pionniers dans la relève de l'Administration Coloniale

Mesdames :

- AGOLIAGBO Epiphanie née PARAIZO
- SABI MEKIRE BATIA Elisabeth

Messieurs :

- AGBOTON François
- ANAGONOU Parfait
- ASSOUMA Issa
- DADIE. Honoré
- EGOUNLETY Ignace
- KARIM Imorou
- Pédro Boni SALIFOU

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 juillet 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 –
GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 –
BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEG – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 10.